

AVRIL 2024

LES ÉCHOS SAINSOIS

Bulletin municipal officiel



Numéro 2

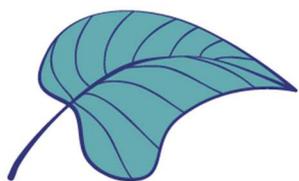


TRAVAUX



2
0
2
4





Sommaire

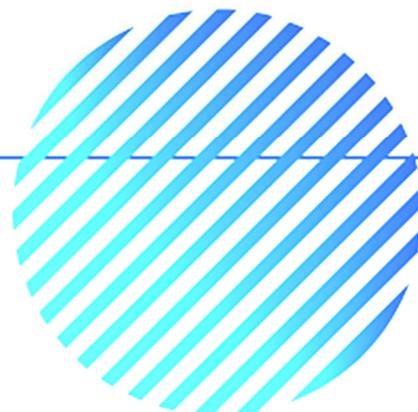


Le Mot de Mme le Maire	3
Plan mercredi	4
Droit de Réponse	5
Le coin Travaux	6
Conseil Municipal des Jeunes	8
Vie Communale	9
Remerciements	10
La vie au Collège	11
La Maison du Bocage	12
Ils se sont installés chez nous	15
Les associations ont la parole	16
Décisions du Conseil Municipal	26
Informations	29
Etat civil	30
Tribune libre	30
Programme des fêtes	31





Le mot de Madame le Maire



L'année 2024 avance, espérons un beau printemps clément et moins arrosé. Nous ne devrions pas manquer d'eau cet été !

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous annoncer les travaux en cours et à venir, mais aussi les fêtes et les rubriques habituelles.

Le budget vous sera proposé après le vote dans les prochains échos Sainsois.

N'hésitez pas cependant à visiter le site officiel de la ville « ville-sainsdunord.fr », la page FaceBook Sains du Nord, la page Facebook de la Maison du Bocage ainsi que Panneau Pocket qui permettent de coller à l'actualité Sainsoise.

Il me semble néanmoins nécessaire de rappeler que pour la sécurité de tous, la vitesse constitue un risque majeur d'accident, de mise en danger de sa propre vie, mais aussi de celle des autres.

Soyons prudents : respectons les limitations de vitesse,

Soyons respectueux : des équipements mis à disposition de tous (fermeture temporaire du City Stade) et même en matière de stationnement,

Soyons patients : les incivilités n'améliorent jamais le bien vivre ensemble.

Ne faisons pas de SAINS-DU-NORD une poubelle.

Construisons ensemble le village durable où il fait bon vivre.

LE MAIRE DE SAINS DU NORD

Christine BASQUIN

PLAN MERCREDI - DRIVE

Le budget d'une Collectivité... Question cruciale puisqu'il touche directement votre argent Dans un contexte toujours plus contraint, marqué par La baisse des dotations de l'Etat, SAINS-DU-NORD redouble d'efforts pour préserver le service aux Sainsois et sa capacité d'investir. En évoquant le service, il est plus judicieux de dire les services car ils sont multiples et doivent s'équilibrer au bénéfice de tous. Aussi nous sommes en train de réaliser un sondage auprès des parents d'élèves de nos écoles pour le projet « Plan Mercredi ».

Késaco ! Ayant été interpellée par des parents qui travaillent, sans possibilité de garde le mercredi, nous nous sommes interrogés sur les dispositifs existants et notamment déployés par la Caisse d'Allocation Familiale qui les contrôle et les accompagne.

Pour que ce « Plan Mercredi » se concrétise, il nous faut dégager une ligne budgétaire (rémunération des animateurs et fonctionnement du dispositif). Dans un environnement incertain et soumis à de fortes contraintes financières, SAINS-DU-NORD fait le choix de la raison, de la prudence et de La solidarité intergénérationnelle.

C'est pourquoi nous proposons à nos aînés d'abandonner le repas drive de printemps qui représente un coût d'environ 8 000 €, pour déplacer la dépense au profit de nos jeunes enfants et de leurs parents sans autre moyen de garde le mercredi dans le cadre du dispositif « Plan Mercredi ».

Il est bien entendu que le repas d'automne et le colis des aînés sont pérennisés. Tout ceci est proposé pour éviter toute augmentation des Impôts communaux. Nous remercions par avance nos aînés pour leur compréhension et continuons à travailler ce projet « Plan Mercredi » pour la rentrée de Septembre en étudiant toutes les configurations possibles : journée complète ou demi-journée en fonction de notre capacité d'accueil (local) et des recrutements possibles de personnes qualifiées (BAFA requis). Espérant que notre projet aboutisse et puisse satisfaire la demande.



Après débat et vote du Conseil Municipal du 11 avril, il a été proposé que cette décision pourrait être re-discutée pour 2025 en fonction de notre budget, des dotations et de l'aboutissement et du coût du projet « Plan Mercredi ».

Résultat du vote:

- Plan Mercredi: Vote OUI à L'unanimité.
- Suppression pour 2024 du Drive: Vote : Abstention : 1, Contre : 4, Pour : 18

LE MAIRE DE SAINS DU NORD
Christine BASQUIN



Concours des illuminations de Noël



- 1er : Freddy BARAS
2° : Christophe BERLEMONT
3° : Eric LOISELEUX
4° : Vincent RECOURT

Droit de réponse, suite à la Tribune Libre des Echos du mois de janvier

Pourquoi tant de haine ?

Apparemment, l'opposition n'a toujours pas digéré d'avoir perdu les élections municipales de 2020 et se met déjà en campagne électorale pour 2026, soutenue par Mme Lentier, élue sur la liste de Mme le Maire et allée dès le début du mandat rejoindre ce groupe minoritaire pour une obscure raison de préséance, comme si l'ordre des adjoints avait une importance dans une petite Commune comme la nôtre ! Comme si l'ego des élus devait passer avant leur devoir de travailler pour le bien des Sainsois et notamment, dans son cas, des Sainsois en difficulté. Nous voyons bien qui est derrière cette tribune incendiaire contre le CCAS et ses responsables actuels. Est-ce que le CCAS fonctionnait mieux de 2014 à 2020 ? Ah ! oui ! Il y avait des thés dansants : « Panem et Circenses » comme raillait Juvénal dans ses Satires, au début du 2^e siècle !

Contrairement à ce qu'affirment stupidement certains membres de l'opposition, le CCAS a toujours pu soutenir les personnes en difficulté et ce n'est pas le fait qu'il ait fallu rajouter une subvention municipale en fin d'année qui nous a empêchés d'aider nos concitoyens. Nous mettons au défi nos accusateurs de nous donner le nom d'une seule personne que nous n'avons pas pu aider. Nous leur avons en vain expliqué « *en long en large et en travers* » en Conseil Municipal que personne n'avait été lésé, mais quand on ne veut pas comprendre, quand la seule motivation est la polémique, nous sommes désarmés ! Les années précédentes, la réserve budgétaire dont disposait le CCAS suffisait amplement, mais l'inflation subie en 2023, le changement de barèmes aux Restos du Cœur nous ont conduits à aider plus de familles, **ce que nous avons fait**. A quoi aurait servi d'avoir une subvention qui n'aurait pas été *utilisée !!!* Mais comme l'a dit, en Conseil Municipal, un de nos détracteurs (que nous ne citerons pas par charité chrétienne), « *On n'est pas à 500 000 € près* » ! Cette réflexion montre bien le manque de sérieux de certains donneurs de leçons.

Quant à la prévention, comment pouvons-nous prévoir que la CAF va supprimer des aides pour deux ou trois mois à cause d'un changement dans la famille ?

Quant aux démarches administratives, nous faisons notre possible pour les régler ou pour orienter nos concitoyens vers les administrations compétentes ! Là aussi pas de leçons à recevoir, surtout pas d'une personne qui refuse de distribuer le Bulletin Municipal (*ses colistiers ne le font même pas à sa place, c'est d'ailleurs Coralie Leclercq, Adjointe aux Affaires Sociales qui s'en charge*), mais qui est bien contente d'y déverser toute sa bile sur Mme le Maire qui préfère traiter par l'indifférence les accusations infondées dont elle est sans cesse l'objet et qui choquent les Sainsois qui la connaissent bien.

Coralie Leclercq, Adjointe aux Affaires Sociales

Jean-Luc Douarre, Conseiller Municipal Délégué aux Affaires Sociales

Travaux, Cadre de vie

Le coin Travaux...

Tennis

La première phase de rénovation est achevée. Elle a constitué en :

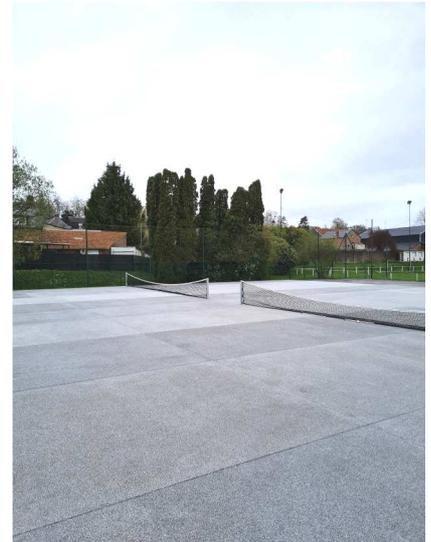
- nettoyage du support existant (mousse)
- percement de la dalle (évacuation des eaux)
- matelas drainant en cailloux sur 5 cm
- mise en place d'un béton drainant sur 9 cm (réservation pour fixer les poteaux des filets)

Une attente de séchage de 15 jours environ est nécessaire avant la mise en place de la résine rouge pour les deux courts homologués :

- un double 10.97 x 23.77 m
- un simple 8.23 x 23.77 m

La périphérie est prévue en gris, selon le choix du club !

A très bientôt pour les premières balles



lotissement Partenord 21 logements

Les travaux avancent bon train. Cet hiver, malgré les intempéries, l'entreprise de gros œuvre située à Dourlers a réalisé les terrassements, les réservations pour les fluides et les dalles en béton. Depuis début mai, on peut apercevoir les élévations en béton préfabriqué ainsi que toutes les ossatures bois.

A suivre

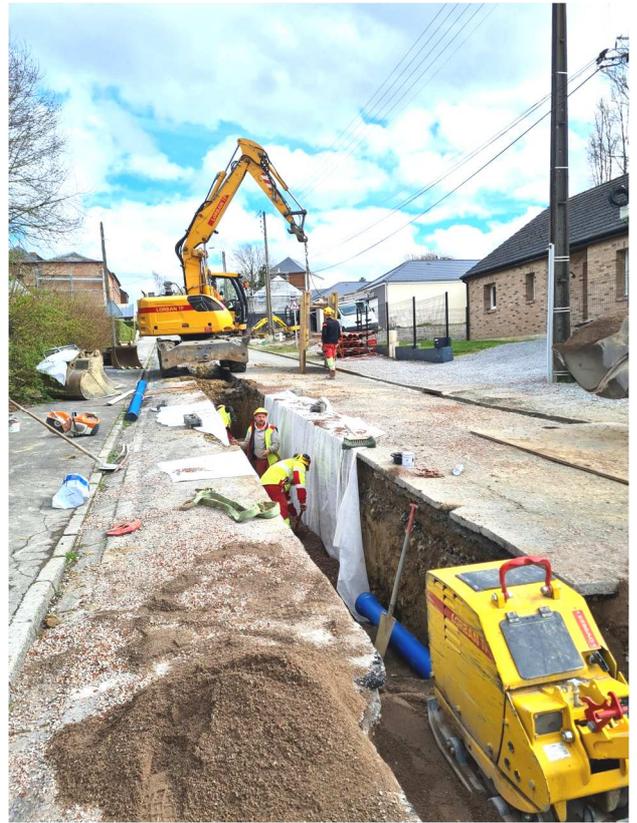


Réseau AEP et assainissement eaux usées

C'est parti pour environ 5 mois de travaux dans les rues Là-Haut, du Point du Jour, ruelle Doirin. Les travaux engagés par No-réade ont pour but la rénovation du réseau d'eau potable, devenu vétuste, avec un ajout d'un poteau incendie rue Là-Haut. La pose d'une canalisation d'eaux usées permet l'allègement du réseau pluvial et diminuera à terme le traitement des eaux en station d'épuration qui ne recevra que celles-ci.

Patience à tous les usagers ! Respect de la zone travaux pour les ouvriers de l'entreprise et veillez à bien respecter les vitesses et les déviations mises en place.

A suivre...



Ancienne caserne

Le planning des travaux est bien respecté. Vous pouvez découvrir en passant la nouvelle toiture. La réfection des murs d'enceinte a commencé début février avec le sablage réalisé, joints refaits. L'ancienne habitation va être également rénovée dans le même style.

A l'intérieur de la bâtisse, les murs ont été mis à nu, la modification des espaces est en cours : démolition de murs, percement de fenêtres, rebouchage et réfection de la dalle etc... L'extension de 831 m² n'est pas laissée de côté.

Toutes les études de portance et les plans de réalisation sont étudiés entre les différents intervenants pour la réalisation prochaine (choix final et détails sur les matériaux et coloris).

Le Conseil Municipal des Jeunes

C'est au cours du 16° salon d'hiver du 11 et 12 février 2024 que pas moins de 30 jeunes artistes sainsois (du CM1 au Collège) ont pu s'exprimer dans un atelier dessin sur le thème des fruits.

Cet atelier encadré par M. Jacky Borceux, les membres du Conseil Municipal des Jeunes et des élus, a rencontré un franc succès.

Nos jeunes talents ont réalisé leurs dessins à partir de modèles et en utilisant des feutres aquarelle sous les conseils avisés d'exposants que nous tenons à remercier.

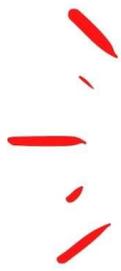
De nombreux lots ont été distribués pour les meilleures réalisations afin de récompenser nos jeunes artistes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet.

Voici la liste des jeunes sainsois récompensés :

Elyne Canard en CE2 école des 4 Vents, Calista Lebrun Druart en 3° au Collège, Lubin Liénard en CM2 école des 4 Vents, Romane Mainil en CM2 école des 4 Vents, Ugo Mollet en 4° au Collège, Nathan Pavot en CM2 école des 4 Vents, Léa Poteau en 4° au Collège. Noélyne Mollet en CM2 école Léon Dorléant .





Vie Communale



Salon d'Hiver 2024 :

De nombreux exposants et une belle
fréquentation

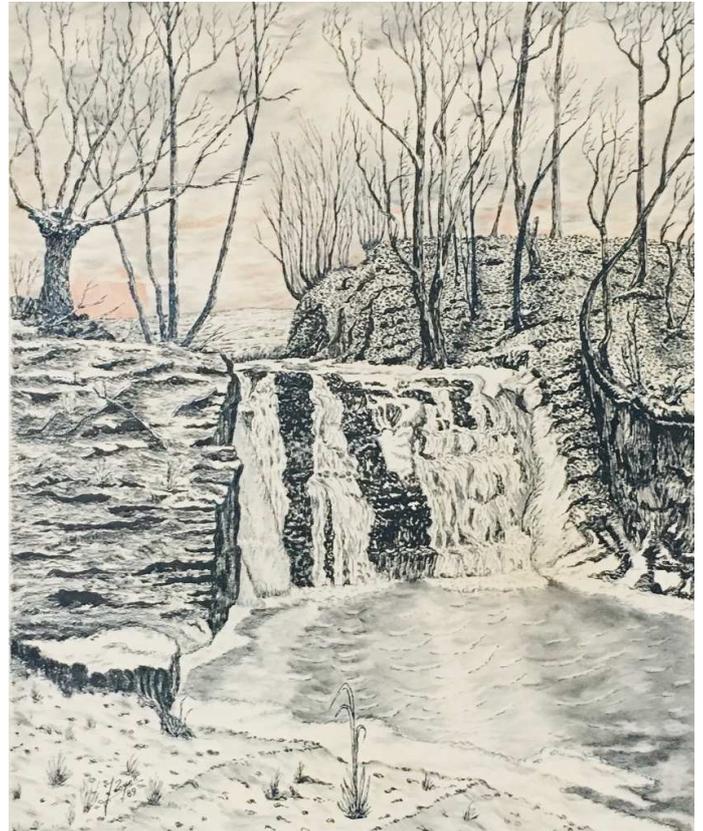


REMERCIEMENTS

*lors d'une exposition,
les 29 & 30 octobre 2007.
Sa vente avait permis à l'Association ECGAMVP
de financer la moitié d'un chien d'aveugle.*

Un grand merci à Mme Maryvonne PEJECKI qui nous a fait don de nombreuses de ses peintures ainsi que d'étains de son mari, Casimir.

Un grand merci aussi à M. et Mme Bruno et Véronique SCHMITZ qui nous ont fait cadeau de plusieurs tableaux de M. Jean ROYER



*Les tableaux offerts
décorent des murs dans
différentes pièces de la
Mairie et bientôt de la
Maison du Bocage.*



La vie au Collège Jean Rostand

Au programme du Café des Parents « L'addiction aux écrans. »

Julien Catelain, éducateur spécialisé en addictologie auprès de l'association AEP* de Fourmies est intervenu dans le cadre du « Café des Parents » mis en place cette année au collège Jean Rostand de Sains Du Nord. Il y a été question des usages à risques des écrans.



Par usage à risques, on entend l'utilisation abusive dans le temps mais pas que. Le non-respect des consignes PEGI présentes sur les jaquettes de jeux peut mener à des situations dangereuses.

Il a été aussi rappeler les 3 principes d'internet :

Tout ce que l'on publie peut tomber dans le domaine public

Tout ce que l'on y met, y reste

Tout ce que l'on y trouve n'est pas vérité

N'oublions pas que la lumière bleue émise par les écrans perturbe notre horloge interne, lui faisant croire que c'est encore jour et donc, ralenti notre endormissement. Il est conseillé de quitter les écrans au minimum 30 à 45 minutes avant d'aller se coucher, idéalement cela tourne aux alentours de 1h30. Par écran, il faut entendre, télévision, ordinateur, montre connectée, console de jeux, tablettes, téléphone portable.

Il procédera à des interventions auprès des élèves du collèges ; pour les 6èmes, le sujet sera le risque des écrans, les 5èmes, le tabac, pour les 4èmes et les 3èmes, les risques liés aux drogues, alcool et plus spécifiquement au cannabis.

***A.E.P.**

**Association éducation et prévention
177 Rue Jeanne III, 59610 Fourmies
03 27 60 06 68**



AVRIL



Mardi
02 avril

Réouverture du site de 10h-18h

Du mardi au vendredi 10h-18h

Samedis, dimanches et jours fériés : 14h30-18h30

Samedi
20 avril

La saison 2024 sera lancée lors de cet après-midi, ponctuée d'animations :

14h : Inauguration de la saison 2024 avec nos mascottes

Et dès 14h30 entrée libre et gratuite dans une ambiance familiale de printemps :

- Exposition-vente de **lapins géants** qui feront le bonheur des enfants et des passionnés.
- Tours et **balades en poney** pour les enfants (gratuit)
- **Mini ferme**
- **Jeu gonflable** pour les petits (gratuit)
- **Jeu de piste** du printemps dès 7 ans (gratuit)

Tout public

Inauguration
de la saison 2024



Animations pour
les enfants

Du 20
avril au
05 mai

Jeu de piste du printemps sur notre site

De façon ludique, venez participez au jeu de piste pour **les enfants dès 7 ans**.

Gratuit – Pendant les 2 semaines des vacances

Gratuit

JEUX de PISTE
en extérieur

Mercredi
24 Avril

Atelier nichoir ou gîte

Un atelier nature ludique qui ravira les enfants dès 7 ans.

Après avoir fabriqué les nichoirs les enfants repartiront avec pour l'installer chez eux !

Un atelier construction pour accueillir la biodiversité chez soi.

Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24

GRATUIT 15h

Vendredi
26 Avril

Atelier créatif «nature» : Le lapin du printemps

Notre animateur vous attendra pour créer un petit lapin avec des éléments de la nature pour fêter le printemps. Un atelier ludique qui amusera les enfants dès 7 ans !

Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24 15h-16h30

Samedi
27 Avril

Initiation à la Sylvothérapie

Détente, Relaxation, Apaisement et surtout "Découvrir l'Arbre autrement". Vous n'aurez qu'à vous laisser guider et profiter de l'instant présent. 20€ par personne (15h-17h)

Renseignements et inscription: Nathalie 06/82/41/82/94 nnature59@gmail.com Places limitées

Samedi
27 Avril

Animation Mare « Les habitants des mares »

Venez découvrir les insectes, les amphibiens et les plantes vivant dans ces eaux troubles des mares et capturons-les pour comprendre leurs secrets.

Autour de nos mares remarquables. En famille - Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24 -15h-17h (dans le cadre des sorties Rendez-vous nature du département)





MAI

Jusqu'au
au 05 mai

Jeu de piste du printemps sur notre site

De façon ludique, venez participer au jeu de piste pour les enfants dès 7 ans.

Gratuit – Semaines des vacances

Gratuit

JEU de PISTE
en extérieur

Mercredi
01 mai

Ouverture de 14h à 18h et Visite guidée du site à 16h - GRATUIT

& Brocante, Fête des Fleurs et animations dans les rues de Sains du Nord- dès 10h

Vendredi
03 mai

Atelier créatif «nature» : Le hérisson qui pique

Notre animateur vous attendra pour apprendre à créer différents hérissons avec des éléments de la nature. Un atelier ludique qui amusera les enfants dès 7 ans ! Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24 15h-16h30

Samedi
04 mai

Découverte des oiseaux dans un espace naturel remarquable / Natura 2000

Avec un de nos guides nature, venez sur un site naturel exclusif à la visite, isolé entre forêt et prairie, partons découvrir et reconnaître les oiseaux qui nous entourent en les observant et les écoutant.

Sortie nature, tout public (enfants –adultes) - Places limitées

10h-12h Sur réservation au 03.22.89.63.96



Mercredi
15 mai

Atelier créatif pour enfants : Le vitrail des animaux sauvages

Faisons vivre à travers la lumière vive des carreaux de la maison, des animaux tels que des chouettes, des lapins, des papillons, des écureuils et pleins d'autres encore ! Un atelier nature ludique qui ravira les enfants des 7 ans. Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24 15h-16h30

Samedi
25 mai

Les plantes cachées du Bocage

Mettez vos chaussures de randonnée et partons sur les chemins sinueux du bocage pour nous pencher sur l'apprentissage des plantes qui nous entourent ! Venez découvrir la flore « exceptionnelle » de notre bocage. Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24

Gratuit
15h -17h

Mercredi
29 mai

La cuisine sauvage des petits Chefs !

Mettons une toque sur la tête de nos petits chefs pour qu'ils apprennent à cuisiner et goûter les plantes sauvages du jardin ! Les petits Chefs vont découvrir une ou des plantes originales dans notre jardin pour les cuisiner ensuite. Dès 7 ans.

Places limitées – GRATUIT 15H-17H

Atelier cuisine
pour enfants





JUIN

**Du 31 au
02 juin**

« Les Rendez-vous au jardin » thème national : Les 5 sens au jardin

Venez dans nos espaces et réveillez vos sens avec la vue, l'odorat, le goût, le toucher, l'ouïe à travers nos plantes, nos fleurs... Prenez un de nos transats et écoutez nos oiseaux, nos insectes ... Finissez par notre parcours pieds nus de 250 m, pour retrouver des sensations oubliées et effectuer une réflexothérapie gratuite ! Ou participez aussi à nos animations ci-dessous du 01 juin.

**Samedi
01 juin**

10€/personne
14h30 à 18h

Atelier CUISINE sauvage

Initiez-vous à la cuisine des plantes sauvages en passant par l'identification, la récolte dans notre jardin botanique et la préparation pour ensuite les cuisiner ! Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24
Pour les adultes

**Samedi
01 juin**

Gratuit
15h à 18h

Insectes comestibles ; une des alimentations du futur ?

Mais pourquoi manger des insectes !!

Pourtant déjà 2 milliards de personnes en consomment !

Venez découvrir et échanger avec un producteur d'insectes comestibles du Nord, sa démarche (bio), sa production, ses recettes ...

& **DEGUSTATION** pour les plus téméraires ...

**Samedi
08 juin**

Gratuit
10h-13h

Game of 'Trognes' du bocage !

Randonnée à travers le bocage sur le thème des arbres têtards... Boucle de 11km- Prévoyez votre encas du midi.

Venez découvrir nos trognes lors d'une belle randonnée
Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24



**Mercredi
12 juin**

Gratuit
15h-17h

Le mandala Nature - Le portefeuille en mandala

On a tous fait un mandala dans notre enfance, et si on s'amuse à en refaire pour apprendre à reconnaître les feuilles des arbres. Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24 Atelier familial (adultes et enfants)

**Samedi
15 juin**

Gratuit
10h-12h

Balade matinale en forêt

Venez-vous émerveiller et apprendre le monde matinal de la forêt en compagnie de notre animateur nature. Tout public (enfants -adultes)- Places limitées
Sur réservation au 03.27.59.82.24

**Mercredi
19 juin**

Gratuit
15h-17h

Le hérisson (animation-atelier)

Apprenez à le connaître et à l'accueillir chez soi ! Tout public (enfants -adultes)
- Places limitées - Sur réservation au 03.27.59.82.24

**Samedi
22 juin**

Gratuit
15h-17h

Les DRAGONS des milieux humides

Sartie nature. Vous êtes-vous déjà demandé ce qui vole avec élégance, rapidité et pourvu de couleurs éclatantes et variées. Ouvrons grand nos yeux et observons les libellules ! Sur inscription : 03.27.59.82.24



**Mercredi
26 juin**

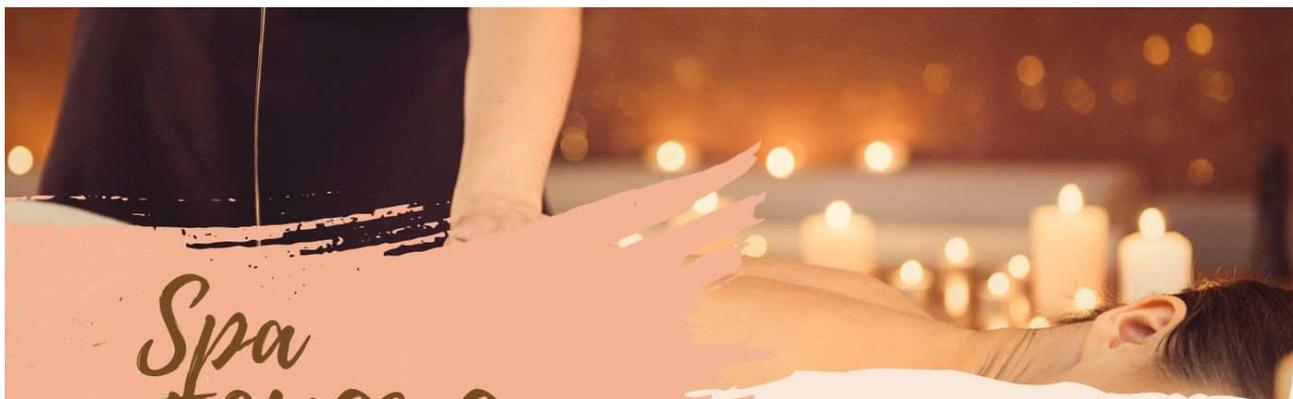
Payant
15h-17h

L'apprenti sourcier

Entre théorie et pratique, venez explorer vos capacités à rechercher de l'eau dans un terrain. Durant cet après-midi vous apprendrez à vous servir de baguettes de sourcier, à trouver une veine d'eau, sa profondeur, le sens de circulation de l'eau et son débit. **A partir de 8 ans !**
Travail en partie en extérieur - 20€ par personne (15h-17h) Renseignements et inscription: Nathalie 06/82/41/82/94 nnaturo59@gmail.com



Ils se sont installés chez nous



Spa ELYANA

INSTITUT DE BEAUTÉ
CENTRE DE BIEN-ÊTRE

Modelage et soins corps

- Modelage aux Bambous - 60 min - 78,00 €
- Modelage Californien - 60 min - 70,00 €
- Modelage Crânien, visage et dos - 45 min - 70,00 €
- Modelage Dos - 30 min - 40,00 €
- Soin du dos Gommage et Modelage- 45 min - 55,00 €
- Gommage du corps & douche parfumée- 30 min - 40,00 €
- Gommage corps, douche parfumée & Modelage - 90 min - 40,00 €

Soin Visage Baija

- Soin Ravissant - 35 min - 40,00 €
- Soin Epatant - 60 min - 62,00 €

Soin Hydrasppa Face YUMI

Traitement sur mesure personnalisé et spécialisé du visage pour action 8 en 1 en un soin, ce soin permettra un nettoyage en profondeur de votre peau, apporter de l'éclat, traiter vos imperfections, action anti-âge et fermeté grâce au renouvellement cellulaire et protection antioxydante

- Soin Premium - 90 min - masque & luminothérapie - 130,00 €
- Soin Signature - 75 min - luminothérapie - 105,00 €
- Soin Complet - 60 min - 95,00 €



Mains et pieds by YUMI

- Vernis semi permanent mains - 35,00 €
- Vernis semi permanent pieds - 30,00 €
- Yumi feet - soin anti callosités - 40,00 €



06.37.44.71.02 ou 03.27.64.99.87



52, rue Jules Hiroux - 59177 SAINS DU NORD



Facebook : SPA ELYANA by LE Domaine Des Fagnes



D'AUTRES PRESTATIONS SONT DISPONIBLE,
N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER

Les associations ont la parole...



Cette année, malgré une météo très désagréable notre manifestation fut un succès. Un grand merci à la Mairie, à nos associations partenaires, à nos commerçants pour leurs lots pour notre tombola, à nos visiteurs. C'est grâce à eux que nous pouvons remettre :

La somme de : 3 947,36 € à l'AFM Téléthon.

Et nous avons eu une surprise lors de la visite de Mme Monique DEVREESE responsable régionale du Téléthon.

Nous avons également réussi notre challenge des 1 000 crêpes, cette année, **nous en avons vendu 1 022**. Notre nouvelle action en 2023 : récupérer les piles usagées. **Nous avons remis 7 collecteurs environ 166 kg, une pile, un don fut une réussite.**

Nous allons donc continuer toute l'année à récolter vos piles usagées, vous pourrez les déposer en Mairie ou à l'Agence Postale, un collecteur est à votre disposition ou les remettre directement à l'un de nos bénévoles de l'association.

Nous pensons déjà au Téléthon 2024, en espérant vous revoir aux différentes manifestations. Nous recherchons de nouveaux bénévoles, venez nous voir avec vos idées nouvelles.

Encore merci, **ensemble gagnons contre la maladie.**



La Présidente et les membres de Tel est ton don, Mme Sylvie LOISELEUX

Lecture et Partage. en perpétuel renouvellement

Notre partenariat avec les médiathèques de la 3CA nous a permis de bénéficier du désherbage de celles-ci ce qui pour notre association consiste à récupérer des centaines de cartons de livres et ainsi renouveler notre stock, nous permettant de vous proposer quelques 2.000 nouveaux ouvrages à la lecture.



Cet apport plus que conséquent se fera au fur et à mesure des semaines à venir et comporte aussi bien des romans, des policiers, que des documents à l'usage des ados et des plus jeunes.

Certaines nounous n'ont d'ailleurs pas hésité à nous rendre visite et ont ainsi pu se faire plaisir avec des livres à destination des tout petits. Notre partenariat avec le collège Jean

Rostand se voit amendé de quelques visites supplémentaires et ce qui est à souligner, à la demande des élèves. Ils trouvent chez nous des livres tant pour eux que pour leur famille. Ils peuvent bénéficier de nos coins lecture pour se repaître de BD ou autres mangas. Nous restons ouverts pour d'autres visites de l'école Léon Dorelans.

Cet apport de livres nous amène à procéder à une vente exceptionnelle de nos anciens ouvrages. Celle-ci se tiendra à la Salle des Fêtes de la Commune le week-end du 26-27 & 28 avril 2024 de 10h à 18h. Le samedi, nous fermerons les portes à 20h.



Grande
Vente
d'ouvrages
26-27-28
avril

Salle des fêtes de Sains Du Nord
de 10h à 18h,
fermeture exceptionnelle le samedi à
20h



L'association Pilates & Compagnie a démarré les cours en septembre 2024 à Sains du Nord.

Elle rassemble aujourd'hui 37 personnes.

Barbara François est professeure certifiée Pilates Leaderfit Marwork 1, elle est passionnée du corps humain dans son entièreté (anatomie, physiologie, psychologie...) et dispense des cours depuis 2016.

Mais Pilates c'est qui ?

La méthode Pilates a été inventée au début du XXe siècle par Joseph Pilates. Durant la Première Guerre mondiale, ce sportif accompli, qui a pratiqué les arts martiaux, le yoga, le tai-chi, la boxe, la gymnastique et le ski, est interné dans un camp de détention. Pour maintenir sa condition physique, il développe une méthode d'entraînement, la "contrologie".

La méthode Pilates, c'est quoi ?

C'est une méthode de gym douce qui vise à renforcer les muscles profonds, responsables de la posture. Les muscles profonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos). Ils constituent le centre d'énergie du corps, qui permet d'être plus fort et plus stable. Le Pilates est aussi une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps, de sa force et de ses limites pour mieux s'en servir. La respiration se coordonne aux mouvements afin de connecter le corps et l'esprit.

Cette méthode est accessible à tous et toutes (à partir de 16 ans et jusqu'à 81 ans à Doullers !).

L'association propose également un cours de stretching

Ce cours vise à mobiliser le corps afin de retrouver de l'aisance articulaire, à assouplir les muscles afin de retrouver de la fluidité dans le mouvement et de la souplesse.

Ça se passe où et quand ?

A la Salle des Fêtes de Sains du Nord, les jeudis de septembre à juin.

Pilates & Compagnie proposera une Porte Ouverte en juin. L'information sera communiquée sur notre page Facebook



Contacts :

Professeure diplômée : **Barbara François Tranchant** :
06.61.94.36.71 pour les questions sur la pratique

Mail de l'association : pilatesetcompagnie@gmail.com
pour les questions organisationnelles

Facebook de l'Association : @Pilates&Compagnie–
Doullers–Sains du Nord pour suivre notre actualité

https://www.facebook.com/profile.php?id=100090960996067&locale=fr_FR

Présidente : Anne Payen, Trésorière : Florence Dellacherie. Au plaisir de vous rencontrer ...

L'association À Petits PAS accompagne la création d'activités en milieu rural depuis 1996.

- vous vous lancez dans un projet de création d'entreprise ?
- vous hésitez encore à créer et voulez prendre le temps de faire votre chemin ?
- vous êtes expérimentés mais avez besoin d'un statut transitoire avant de vous lancer ?

Nous accompagnons les personnes ayant un projet de création d'entreprise pour tester leur activité avant de se lancer, dans un cadre sécurisé, légal et réversible grâce à un hébergement juridique (contrat d'appui au projet d'entreprise). Cette **couveuse d'entreprise** est ouverte à toute personne et tout type de projets (artisanat, agriculture, commerce, services...).

Pour aller plus loin, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, A Petits PAS et le Lycée Agricole de Sains du Nord ont travaillé depuis 2010 à la mise en place d'un **espace test agricole**. Opérationnel depuis février 2019, ce lieu test est à destination de porteurs de projet agricole et alimentaire ayant besoin de tester leur activité avant de s'engager dans une installation.

Ce lieu physique permet de se tester grâce à la mise à disposition d'une parcelle de maraîchage équipée de serres, de matériel agricole et des locaux. A petits PAS apporte, un suivi individuel et collectif, un appui administratif, de la formation, de la mise en réseau et un accompagnement au développement du projet.



Hélène DELEAU : 03 27 67 32 89 – helene.d@apetitspas.net



Nicolas VANDERMARCO, qui était auparavant à la couveuse de SAINS DU NORD s'est installé en tant que maraîcher à SAINS DU NORD. Il est à la tête de « Le Carré du Bois » où le dernier projet est d'avoir mis en place la culture des champignons.

Ce sont des champignons de Paris ? Non de Sains du Nord....





Encore de beaux engagements et de beaux résultats pour les judokas sainsois ; certains décrochent même des qualifications au championnat de France dans leur catégorie.

Chez les **pré-poussins**, un seul déplacement début février pour Manon et Mahé LOTTEAU à Condé sur Escaut. Ils n'ont malheureusement pas gagné de combat et se classent 3^{èmes} mais ont engrangé de l'expérience en matière de compétition, ce qui est de bonne augure pour l'année prochaine.

Les **poussins** ont réalisé plusieurs déplacements :

- le tournoi de Condé sur Escaut : Louna THIROUX et Gauthier VERNET terminent 1^{er}, Éloïse SOYAH se classe 2^{ème} et Nicolas SOYAH finit 3^{ème}.
- le tournoi de Sambreville en Belgique : Louna et Gauthier finissent 2^{èmes} et Lubin LIENARD décroche une belle première place.
- le deuxième district à Landrecies où ils réalisent de beaux parcours et de beaux combats : Nicolas et Lubin se classent 3^{èmes}. Louna et Éloïse terminent 2^{èmes}.



Enfin, Gauthier VERNET, gagne tous ses combats en réalisant de belles techniques et se classe ainsi 1^{er} de sa poule.

Grâce à leur participation aux deux districts, ils sont tous sélectionnés pour l'animation départementale poussins qui se déroulera le 26 mai à Lallaing.



Les **benjamins** ont disputé leur deuxième district à Fourmies :



Jules HALLAUX (-46 kg) change de catégorie et n'arrive malheureusement pas à se classer.

Mathéo HUYGHEBAERT (-34 kg) combat dans une catégorie assez riche. Il perd en 1/4 de finale et termine 5^{ème}.

Enfin Armand DAGNEAU (-66 kg) gagne ses 2 combats et termine 1^{er}.

Seul, Armand réussit à se qualifier au le championnat du Nord grâce à ses classements lors des deux districts.

Chez les **minimes**, un peu plus de compétitions :

- un tournoi à Breteuil (60) où Maël MAZURIER et Trystan KOMA se classent 5^{èmes} et Églantine CARION-JANES termine 1^{ère}.
- le championnat du Nord à Vieux-Condé où Maël se classe 9^{ème}, Trystan termine à la 3^{ème} place et Églantine décroche le titre de championne de Nord.

Grâce à leur classement, Églantine et Trystan se qualifient pour le championnat régional.

Le championnat régional à Verquin (62) : Trystan n'arrive pas à se classer. Quant à Églantine, elle termine 5^{ème} et se qualifie pour le championnat de France qui s'est déroulé à Villebon sur Yvette où malheureusement elle ne sort pas de sa poule, son parcours s'arrêtant là.

Mathis AUDOUARD, **cadet**, termine vice champion du Nord à Vieux-Condé et se classe meilleur 5^{ème} sur le championnat régional à Nogent sur Oise (60). Il décroche ainsi son ticket pour le championnat de France cadet à Paris.



Enfin chez les **juniors**, Floryan KOMA et Garance BUFI ont disputé le championnat régional Hauts de France juniors à Verquin. Floryan s'incline en 1/4 de finale et se voit contraint d'abandonner sur blessure, quant à Garance, elle termine 3^{ème} mais n'est malheureusement pas qualifiée pour le championnat de France.

Ils ont également disputé le championnat régional séniors par équipe avec leur partenaire de l'AJ59 à Nogent sur Oise. L'équipe masculine ne se



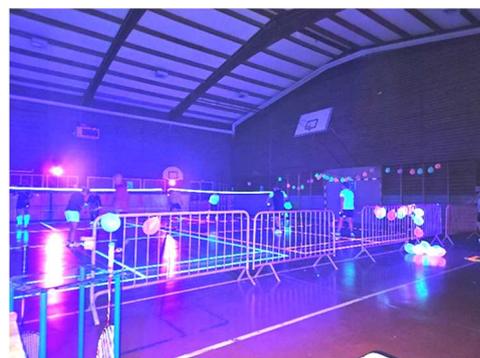
classe pas tandis que l'équipe féminine s'incline en 1/2 finale et se positionne 3^{ème}. Garance et son équipe sont qualifiées pour le championnat de France 2^{ème} division.

Garance, engagée en tant qu'arbitre depuis le début de la saison, était évaluée lors du championnat du Nord cadets sur la coupe du jeune arbitre. Elle devient championne du Nord junior jeune arbitre, ce qui lui donne la possibilité d'arbitrer et d'être également évaluée sur le championnat régional cadet où elle se classe 2^{ème} de la région et première nordiste. Ce résultat lui permet d'officier sur la Coupe de France cadets à Ceyrat en Auvergne.

Un beau trimestre pour le Judo Club Sainsois et ce n'est pas fini pour la saison pour notre bon vivier de compétiteurs.



En mars, s'est tenu son premier Blackminton, une compétition inter-club dans une ambiance noire de boîte de nuit avec terrain, filet, volant et tenue fluo. Sur les 16 équipes présentes, l'ASS en place 2 dans les 10 premières. Cet événement fut précédé par deux heures d'accès libre dans les mêmes conditions ce qui a permis à plus d'un de s'essayer à la pratique de ce sport dans des conditions ubuesques.





Si tu as entre 9 et 12 ans, que tu veux t'essayer à la pratique du badminton, sache que le vendredi de 18 h à 19 h, les terrains sont accessibles sous la surveillance d'un licencié et ce, à des conditions très abordables.



L'ASS c'est toujours aussi une équipe très soudée autour de Karine, notre coach officielle qui vous remet en condition physique tous les lundis et mardis de 18 h 15 à 19 h 30.

Ce 11 mai, encore une première, l'ASS affrète un car à destination du Parc de **Bagatelle**, cette journée festive est accessible à tous, Sainsois ou non. Départ prévu à 7 h du matin de la Salle de Sport, rue du Moulin à Vent, retour vers 20 h. Une fois arrivé au parc, vous êtes libre de vos déplacements. **La journée, comprenant le voyage en car ainsi que l'entrée au parc s'élève à 53 € par personne.** Le nombre de places étant limité, priorité aux premiers inscrits.



Réservation au 07.45.09.53.46.

Les années 70/80 vous manquent

Messieurs, enfiler vos jeans à pattes d'éléphant, Mesdames sortez vos plus belles robes aux couleurs et motifs psychédéliques. Venez vous trémousser sous les pulsations de la grosse caisse, vous défouler sous la boule à facettes et danser l'incontournable YMCA des VILLAGE PEOPLE ou bien encore retrouver les tubes de Gloria GEYNOR, BONEY M, ABBA, Claude FRANÇOIS et bien d'autres encore.



Notre traiteur sainsois assurera la partie repas, quant à l'animation, venez découvrir un jeune talent avesnellois « Timothé Briatte ». Accueil par les Village People garanti.

Samedi 8 juin dès 20h, repas dansant à la Salle des Fêtes de Sains du Nord.

Réservation au 07.45.09.53.46.

L'ASS fêtera ses 50 ans de pratiques sportives (gymnastique) et ses 25 ans de pratiques du badminton à Sains du Nord le week-end du 29 et 30 juin par l'organisation d'un parc d'attractions comprenant des structures gonflables, des jeux de société, des jeux anciens, la pratique du ping-pong et du badminton. Des négociations sont en cours pour obtenir la venue d'une piscine qui, si le temps le permet, devrait combler de joie tous nos jeunes et nos moins jeunes car si le jeu sera présent, la restauration et les rafraîchissements seront aussi de la partie. Et tout cela, accessible pour la journée entière pour 5 € par personne. Surveillez vos boîtes aux lettres pour la venue imminente d'un flyer explicatif.

Nous fêterons l'ouverture de la saison sportive par une petite soirée KARAOKE à la Salle des Fêtes le 21 septembre, affûtez vos cordes vocales, révissez vos playlists, nous vous y accueillerons dès 20h.



Informatiquement vôtre

Informatiquement vôtre a été créé fin septembre 2012

Découvrez le club informatique de votre commune, une association de loi 1901.

A cette date, 90% des adhérents n'avaient jamais "touché" un ordinateur...

Le but de l'association est de vous permettre de profiter de votre matériel informatique et multimédia (ordinateur, tablette, smartphone, appareil photo, etc...).

Nous disposons d'une salle mise à disposition par la commune équipée de 10 ordinateurs qui sont bien entendu à la disposition des adhérents:

Adresse: rue G. Péri (face à la place du marché)

Des séances permettant d'acquérir les bases de différents logiciels et d'internet sont programmées:

Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Le vendredi de 9h30 à 11h30.

Le lundi 14h00 à 16h00 petits dépannages sur R.V.

Notre but est non lucratif et les adhérents sont pris en charge par des bénévoles.

La cotisation annuelle est minime 5 (cinq) €.

Des conseils peuvent vous être apportés pour l'achat d'ordi, imprimante, tablette, smartphone ou autre(s).

Une bonne dose de pratique est nécessaire mais il est plus facile d'être guidé.

Expliquer c'est bien, mais il doit être possible de poser des questions.

Il n'est pas nécessaire d'assister à toutes les séances, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé, à votre rythme.

Initiation à la bureautique: Word, Open Office, Excel, etc...

Traitement photos, Toutes les messageries, Généalogie etc...

Recherches internet

Contact: Mail: club.informatiquementvotre@gmail.com ☎ 06 72 66 12 94





ENGAGEMENT CITOYENS OSEZ FRANCHIR LE PAS REJOIGNEZ-NOUS !

**LE CENTRE D'INCENDIE ET DE
SECOURS DE SAINS DU NORD RECRUTE
DES SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES À PARTIR DE 17 ANS**

RENSEIGNEMENTS 06.72.94.79.59

Pour postuler directement : <https://extranet.sdis59.fr/FormulaireSPV>

Information de l'association Strass'dancers qui a été dissoute ...

Suite à la dissolution du club de danse Strass'dancers en septembre 2023, nous tenions à remercier tous les parents qui, durant 9 ans, nous ont fait confiance.

9 ans de rire, de larmes, de spectacles, de rencontres... Il était temps pour nous de raccrocher les chaussons de danse avec, malgré tout, un goût très amer de vous abandonner...

A la suite de notre cessation d'activité, nous tenions à souligner que tous les biens matériels ont été donnés à l'association Traits d'Unions « IME de Trélon » et les biens financiers aux Afeji « Les Acacias de Sains du Nord ». Deux associations qui nous tiennent à cœur et qui en feront bon usage. Nous vous remercions de nous avoir soutenus toutes ces années. Un nouveau départ et d'autres projets sont en cours de préparation.

Madison et Laury



Conseil Municipal du 08 novembre 2023

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASQUIN, M. Jean-Pierre DESSAINT, Mme Maryse DEJARDIN-NOYON, M. Daniel DEUDON, Mme Sabine BUFI, M. Philippe LERICHE, Mme Coralie LECLERCQ, Mme Nathalie POULAT, M. Gilles CONTESSE, Mme Lydie DELSINNE, Mme Anne-Marie LENTIER, M. Thierry LOPPE, Mme Géraldine PRUDENCE, Mme Nathalie DAUMERIES, Mme Mélinda POULAIN, M. Jean-Jacques ANUSET, Laurent PAYEN, Mme Natacha VAN ELSLANDE, M. Renaud PERIN, M. Jean-Maurice LARMOIRE,
ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Luc DOUARRE, Mme Cindy DRUART, M. Benoît WYART

DON AUX RESTOS DU CŒUR DE SAINS DU NORD

Mme le Maire explique à l'assemblée qu'elle a l'opportunité d'acheter le surplus des sacs de pommes de terre au Lycée Charles Naveau.

Mme le Maire propose de faire don de 87 sacs de 5 kg au prix de 5 € aux Restos du Cœur de SAINS DU NORD.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, sur le rapport de Mme le Maire, **ACCEPTE** de faire don de ces sacs de pommes de terre aux Restos du Cœur de SAINS DU NORD.

VENTE TERRAIN COMMUNAL - RUE JEAN-BAPTISTE LEBAS A SAINS DU NORD

Mme le Maire informe l'assemblée que la SIMOP SAS souhaite acquérir le terrain cadastré section B n° 1492 pour une superficie totale de 31 ares 63 centiares, afin de construire un internat pour le Lycée Charles Naveau.

Une estimation a été demandée à la Direction Générale des Finances Publiques - Division du Domaine - 82, avenue du Président J.F Kennedy à 59033 LILLE CEDEX, celle-ci est de 65 000 €, avec une marge d'appréciation de 15%.

Le Conseil Municipal, **OUI** l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré et vote à main levée, le Conseil Municipal

ACCEPTE de vendre à la société SIMOP SAS, la parcelle de terrain sise n° 39 Rue Jean-Baptiste Lebas, pour un montant global de **55 250 €**,

AUTORISE Mme le Maire à signer l'acte de vente qui sera passé par-devant Maître Emmanuel DELTOUR, Notaire à AVESNES-SUR-HELPE

CONVENTION OPERATIONNELLE ENTRE LA COMMUNE ET L'EPF

Mme le Maire informe l'assemblée qu'afin d'assurer la mise en œuvre d'un projet au niveau de la friche Jersey de Paris (Filature, rue de Ramousies), une convention opérationnelle doit être signée entre l'Etablissement Public Foncier et la Commune de SAINS-DU-NORD.

Après délibération, le Conseil Municipal, **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention opérationnelle.

CONTRE 0 - ABSTENTION 1 - POUR 22

PRIME EXCEPTIONNELLE POUVOIRS D'ACHAT

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 **permet** aux organes délibérants d'une collectivité territoriale ou de ses établissements publics administratifs d'instituer pour certains agents publics une « *prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire* ».

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapport de Mme le Maire, avoir été destinataire du décret et après en avoir délibéré,

ADOPTE le principe et les montants de la « *prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire* » tels qu'exposés,

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

PROJET SALLE DES SPORTS - ANCIEN SITE STIONA

Madame le Maire informe l'assemblée que suite au concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle de sport à SAINS DU NORD c'est la SARL ATRIUM ARCHITECTES - 211 rue des foulons - 59500 DOUAI qui a été choisie.

Forfait provisoire de rémunération Co x t en euros HT 505 256,97 € HT

Forfait provisoire de rémunération en euros TTC : 606 308,36 € TTC

M. Daniel DEUDON précise que le bureau de contrôle retenu est : SOCOTEC et le SPS : CEFAQ.

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE la candidature de SARL ATRIUM ARCHITECTES - 211, rue des Foulons - 59500 DOUAI.

CONVENTION TRIPARTITE

Madame le Maire propose à l'assemblée une convention tripartite entre l'association A Petits PAS (l'accompagnateur de projets), la Commune (propriétaire du local) et Mme Vanessa MOISELET, porteuse de projet, demeurant à Sains du Nord.

Voici l'objet de cette convention :

L'accompagnateur s'oblige à fournir par les moyens dont il dispose une aide particulière et continue à Mme MOISELET, laquelle s'engage à suivre un programme de préparation à la création et à la gestion d'une activité économique.

Le propriétaire s'engage à mettre à la disposition de la bénéficiaire un local afin qu'elle puisse y développer son activité économique.

Cette convention est signée pour une durée de **6 mois**, renouvelable, une caution de 50 € et une indemnité de 50 € seront demandées.

Les élus débattent du sujet.

Après délibération, le Conseil Municipal, **ACCEPTE** la signature de cette convention, **AUTORISE** Mme le Maire à signer cette convention.

CONTRE 1, ABSTENTION 3, POUR 19

CRECHE LES FRANCAS

Mme le Maire informe l'assemblée sur la situation financière actuelle de la crèche.

Les Francas du Nord ont sollicité en urgence un rendez-vous suite à la mise en alerte de l'association par le Commissaire aux Comptes. Le travail d'analyse budgétaire mené ces derniers mois a permis d'élaborer un budget analytique qui a confirmé des déficits sur plusieurs pôles d'activité de l'association : principalement la crèche de Sains du Nord mais également le Pôle Education à l'environnement ; Animation départementale...Le Pôle de la crèche de Sains du Nord reste déficitaire de 82 000 €/an. Ce déficit court depuis le démarrage de la crèche mais a été couvert jusque-là par le fonds de réserve de l'association qui est aujourd'hui largement épuisé ce qui engendre d'importantes difficultés de trésorerie. Sans retour à l'équilibre d'ici le 1/01/2024, ils seront contraints de fermer la crèche ce qui serait une catastrophe pour les familles, les salariés et l'ensemble du territoire.

Mme le Maire précise qu'une **subvention « exceptionnelle, possiblement renouvelable »** à hauteur de **8 000 €** est demandée.

Après avoir délibéré, l'assemblée souhaite attendre la prochaine réunion pour se prononcer éventuellement sur le versement de 8 000 € après présentation du bilan et des pistes pour revenir à l'équilibre.

Conseil Municipal du 20 décembre 2023

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine BASQUIN, M. Jean-Pierre DESSAINT, Mme Maryse DEJARDIN-NOYON, M. Philippe LERICHE, Mme Coralie LECLERCQ, Mme Nathalie POULAT, M. Gilles CONTESE, Mme Lydie DELSINNE, M. Jean-Luc DOUARRE, Mme Anne-Marie LENTIER, M. Thierry LOPPE, Mme Géraldine PRUDENCE, Mme Cindy DRUART, M. Benoît WYART, M. Jean-Jacques ANUSET, M. Laurent PAYEN, Mme Natacha VAN ELSLANDE, M. Renaud PERIN, M. Jean-Maurice LARMOIRE,
ABSENTS EXCUSES : M. Daniel DEUDON, Mme Sabine BUFI, Mme Nathalie DAUMERIES

POSTE DE CHEF DE PROJET - PETITES VILLES DE DEMAIN

Mme le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain » (dispositif de l'Etat), la Commune a le droit d'avoir recours à un chef de projet.

Le chef de projet « Petites Villes de Demain » vient renforcer les équipes auprès des élus, pour mener à bien leur projet de revitalisation. Véritable chef d'orchestre, il travaille de façon transversale, tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles. Le financement d'un poste d'un chef de projet s'élève à hauteur de 75% de son coût chargé annuel du poste.

Madame le Maire précise à l'assemblée que ce chef de projet répartirait son travail sur les deux Communes, AVESNELLES et SAINS DU NORD.

Madame le Maire précise que ce sont des CDD de trois ans.

POSTE DE MANAGER - DISPOSITIF « CENTRES VILLES / CENTRES BOURGS

Mme le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du dispositif « Redynamisation des centres villes et centres bourgs » (dispositif de la Région), la Commune peut bénéficier d'un appui en ingénierie (via notamment un soutien au poste de manager de centre ville).

Ce poste serait mutualisé avec la Commune d'Avesnelles.

Le financement régional ne pourra excéder 40% du coût du poste, dans la limite de 15 000 € par an et pour une période maximale de 3 ans. La subvention sera portée à 20 000 € par an sans excéder 50% du coût du poste, dans le cas d'une mutualisation de l'ingénierie entre communes lauréates

Le Conseil Municipal, **OUI** l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** le poste de manager.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CCAS

Mme le Maire informe l'assemblée que les barèmes des Restos du Cœur se sont resserrés, ce qui fait que les Sainsois en difficulté, qui n'ont plus droit aux aides, viennent en Mairie afin d'avoir, soit un colis soit un bon alimentaire.

De plus cette année, le nombre de colis distribués aux familles a également augmenté. Mme le Maire précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de verser une subvention exceptionnelle au CCAS afin de pallier cette situation.

Mme le Maire propose une subvention exceptionnelle de **1 200,00 €** afin d'ajuster le budget du CCAS.

Le Conseil Municipal, **OUI** l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de verser une subvention exceptionnelle de **1 200,00 €** au CCAS.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU LYCEE CHARLES NAVEAU

Mme le Maire informe l'assemblée que le Lycée Charles Naveau (EPLEFPA) de SAINS DU NORD a effectué une demande de subvention pour les BTS ACSE 2 qui entreprennent un voyage d'études au Pays Basque du 25 au 29 mars 2024.

Pour cela, ils ont obligation d'en financer une très grande partie et doivent réunir la somme (arrondie) de 3 000 €, faute de quoi le voyage ne pourra pas se faire.

Mme le Maire propose une **subvention exceptionnelle de 100,00 €** pour leur apporter un soutien.

Le Conseil Municipal, **OUI** l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de verser une subvention exceptionnelle de 100,00 € au Lycée Charles Naveau (EPLEFPA) de SAINS DU NORD.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE L'APE COLLEGE JEAN ROSTAND

Mme le Maire informe l'assemblée que l'APE du Collège Jean Rostand a effectué une demande de subvention pour aider au financement d'un intervenant traitant des addictologies. Cette intervention a une durée de 10 heures au total et touchera l'intégralité des élèves tous niveaux confondus et devrait permettre une meilleure vision par ceux-ci des risques encourus. De plus, l'intervention se terminera par un café parents/professeurs pour débattre du sujet et apporter aide et soutien aux parents.

Mme le Maire propose une subvention exceptionnelle de **200,00 €**.

Le Conseil Municipal, **OUI** l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de verser une subvention exceptionnelle de **200,00 €** pour cette intervention.

CRECHE LES FRANCAS

Mme le Maire informe l'assemblée que suite au comité de pilotage de la crèche de SAINS DU NORD qui a eu lieu le jeudi 7 décembre 2023, Mme le Maire propose à l'assemblée de verser une subvention **exceptionnelle de 8 000 €** afin de leur apporter un soutien.

Le Conseil Municipal, **OUI** l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré et vote à main levée, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de verser une subvention exceptionnelle de 8 000 € à la crèche de SAINS DU NORD.

Contre 0, Abstention 1, Pour 21



Sains du Nord a un nouveau centenaire

Jeudi 11 avril, Mme le Maire , M. Jean-Pierre Dessaint et M. Thierry Loppe sont venus fêter les 100 ans de M. Jean-Marie NARMAND à son domicile, rue Jules Hiroux. Celui-ci était entouré de quelques membres de sa famille pour célébrer cet événement.

M. NARMAND est né à Fourmies en ce jour de 1924. Il s'est marié le 6 janvier 1945 avec Andrée TRIGAUX, née à Sains du Nord, le 4 janvier 1923. Jeanne-Marie et Jeannine, leurs deux filles que l'on voit sur la photo, sont nées de cette union. Jeanne-Marie leur a donné 2 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Mme TRIGAUX est décédée le 12 novembre 1988.

C'est après la guerre (pendant laquelle il fut résistant) qu'il s'est installé à Sains du Nord.

Véritable boute-en-train, ce passionné de jardinage, de boule en bois et de pétanque (nombreux sont les trophées qui trônent dans son salon) a travaillé pendant 43 ans à Jeumont Schneider comme câbleur, sans oublier les très nombreuses stères de bois qu'il a coupées avec son frère Paul.



Toutes nos félicitations
à M. Narmand



Du 14 au 21
août 2024



La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois organise un séjour ados du 14 au 21 août 2024.

Prends ton sac'ados ?

20 places

13 / 17
ans

Destination
Jura



8 jours & 7 nuits en gîte

1 jour, 1 activité...

96€ à 160€
en fonction du
quotient familial



Crédit photo : Freepik.com

Intéressé.e ? Envoie ta candidature
avant le 3 mai 2024
à mdejardin@coeur-avesnois.fr



NAISSANCES 1er TRIMESTRE 2024

Naëlyo SALVAN le 12 février
 Dean MÉHAUT le 21 février
 Stan BOUZERE le 29 février
 Romy DUMANGE le 9 mars
 Nino MICHEL le 14 mars
 Malo SANDT le 21 mars



Félicitations !

MARIAGES 1er TRIMESTRE 2024

16 Mars : Ophélie FAROUX et David ROUSSEUW
 David

Tous nos vœux de bonheur !



DECES DU 1er TRIMESTRE 2024

Marianna SOLTYK veuve ROGER le 13 janvier
 Edmonde WAXIN veuve FRÉNOIS le 30 janvier
 Guy JÉROME le 31 janvier
 Léon COOLEN le 8 février
 Philippe PLANCOT le 9 février
 Marie-José HERMANGE veuve NAVEAU le 10 février
 Josette DHINZELIN veuve ERIBON le 11 février
 Eric FOSSET 22 février
 Michel PLATAUX le 29 février
 Claude BERLÉMONT le 29 février
 Marc GLASSER le 8 mars
 Jean-Michel DEMOUSTIERS le 12 mars
 Jean-Baptiste OLIVIER le 16 mars
 Marie-Rose TROCHAIN le 31 mars



Sincères condoléances à toutes les familles !



Chères Sainsoises, chers Sainsois,

C'est une fois de plus à la hâte que nous rédigeons cette tribune puisque prévenus le 25/03 qu'il fallait rendre cette dernière le 02/04. 10 jours. 10 jours sont visiblement amplement suffisants pour parvenir à concentrer sur 2/3 de page ce que nous souhaitons partager avec vous. Ceci dit, nous comprenons bien que 10 jours puissent être un délai raisonnable pour les mêmes qui considèrent qu'une seule commission de la communication en 4 ans est suffisant...Pour rappel, cette commission concerne le bulletin municipal, le site officiel de la ville, l'agenda, le Facebook, les affiches et invitations. Nous avons naïvement pensé que cette commission, comme les autres, servirait à constituer un groupe de travail permettant par exemple d'étudier en détail les propositions de la municipalité, de finaliser des dossiers avant leur présentation en conseil, de faire des propositions, d'émettre des avis, des idées...nous avons visiblement rêvé !

Pourtant, dans son discours de cérémonie des vœux, et après avoir été interpellée par nos soins en conseil, Mme Le Maire déclarait qu'elle souhaitait que sa communication « continue d'être claire, sincère et qu'en tout premier, elle serait faite d'écoute » Dans la foulée, Mme Basquin déclarait également que « l'intervention de l'équipe municipale doit être appréhendée avec 2 lectures : le quotidien, la vie de tous les jours ; les grands projets qui structurent notre ville et nous projettent dans l'avenir » Cependant, nous ne parvenons pas à comprendre la place qu'a la communication dans la mandature de Mme Basquin. Nous devrions être aux premières loges de cette si claire et si sincère communication puisque nous siégeons en conseil municipal et assistons aux commissions (quand elles existent bien sûr) pourtant, bien des choses nous échappent ! Bien des sujets manquent cruellement de communication avec nous mais aussi et surtout avec vous sainsois !

Que savez-vous des différents projets de la majorité ? La friche du Jersey de Paris par exemple ? Lors du CM du 09/11/22, un point nous est fait sur l'état d'avancement du dossier et notamment que le propriétaire a accepté la proposition de 100000€ pour l'acquisition. 17 mois après, quid de la finalisation de cette acquisition et par conséquent du projet d'écoquartier maintes fois évoqué ? Finira-t-il comme celui de la friche de la Maison Rose ? Lors du CM du 11/04/23, Mme Le Maire nous informe que la sous-préfecture demande de procéder au retrait de la délibération du 28/02/23 relative à la vente des parcelles du site de la Maison Rose à la société Amestia Immobilier pour un montant de 280000€, l'évaluation des Domaines étant obsolète. Sauf erreur, aucune nouvelle délibération n'a été prise, doit-on en déduire que le projet a pris l'eau ? Quand on relit l'article de presse de l'Observateur du 13/09/21, Samuel Achiba, dirigeant de Amestia Immobilier déclarait que la première pierre pourrait être posée d'ici 12 mois...30 mois après, on en est où ?

Clairement, sincèrement ?

« Au printemps de quoi rêvais-tu ? Vieux monde clos comme une orange faites que quelque chose change et l'on croiserait des inconnus riant aux anges, au printemps de quoi rêvais-tu ? » Jean Ferrat

Natacha VAN ELSLANDE, Laurent PAYEN, Renaud PERIN, Jean-Maurice LARMOIRE

PROGRAMME DES FÊTES ET ANIMATIONS

1er Mai 2024

Fête du travail, Fête des Fleurs, brocante

8 Juin 2024

Kermesse de l'école Léon Dorléant

18 Juin 2024

Commémoration de l'appel du Général De Gaulle

22 Juin 2024

Fête de la Musique

29 Juin 2024

Kermesse de l'école "l'île aux enfants"

Kermesse de l'école des 4 Vents

6 et 7 Juillet 2024

Ducasse du Centre ville

10 Juillet 2024

JOLY JAZZ

13 Juillet 2024

Retraite aux flambeaux

14 Juillet 2024

Fête nationale

3 et 4 Août 2024

Sains du Nord en Fête



Un oeil sur le passé, un regard vers l'avenir



un oeil sur le passé, un regard vers l'avenir



SYLTERA ROIZ

FÊTE DE LA MUSIQUE

22 | **Juin 2024**
À partir de 17h00

Stade de football rue du 8 mai 1945
Sains du Nord



SET DJ

GROUPE ROCK SBB